

Année scolaire 2017/2018

FICHE D'URGENCE

UFA du VALENTIN

26500 BOURG LES
VALENCE

Document non confidentiel valable dans l'enceinte du lycée ou lors des différents déplacements en France et/ou à l'étranger.

Nom : _____ **Prénom :** _____
Classe : _____ **Régime :** INT DP EXT INT/EXT
Date de Naissance : _____ **Lieu de naissance :** _____
Sexe : M F
Numéro de portable de l'apprenti : _____

Personnes à prévenir (cocher le représentant légal) :

Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Tel domicile :	Tel domicile :	Tel domicile :
Tel travail :	Tel travail :	Tel travail :
Portable :	Portable :	Portable :

Adresse de l'apprenti si différente :

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler (allergies, traitements, précautions à prendre) :

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

Joindre une photocopie des vaccinations

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'apprenti accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Dans tous les cas l'apprenti mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

Joindre la photocopie de l'attestation Sécurité Sociale et mutuelle. En cas de problème ou demande particulière, merci de prendre contact avec l'infirmière au **04-75-83-32-33**

FICHE DE SANTE

Nom et prénom du jeune :

Antécédents médicaux ou chirurgicaux :

Allergie(s) :

Handicap : Si l'apprenti présente une déficience (auditive, visuelle...), une difficulté d'apprentissage (dyslexie...) ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période, veuillez préciser le type de handicap, le traitement suivi et/ou les aménagements à mettre en place :

Traitement(s) :

Les traitements doivent être impérativement remis à l'infirmière avec un duplicata de l'ordonnance, même pour les traitements ponctuels au cours de l'année scolaire.